

Rozet

Nom : _____
 Prénoms : *Francis* Surnom : _____

Numéro matricule du recrutement : **981**
 Classe de mobilisation : **1891**

ÉTAT CIVIL.

Né le *26 juillet 1871* à *St Georges*, canton _____
 d' *Heyrieu*, département d' *l'Isère*, résidant _____
 à *St Georges*, canton d' *Heyrieu*, département _____
 d' *l'Isère*, profession d' *Cordonnier*
 fils d' *Pierre* et d' *Genevieve Bardet Antoinette*, domiciliés
 à *St Georges*, canton d' *Heyrieu*, département d' *l'Isère*

N° *51* de tirage dans le canton d' *Heyrieu*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *châtains*
 yeux *gris*, front *haut*
 nez *moyen*, bouche *grande*
 menton *ronde*, visage *allongé*
 Taille : 1 m. *62* cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d' instruction : (générale (1). *2*)
 (militaire (2). _____)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Services auxiliaires
Service central de l'air droit

Compris dans la *6* partie de la liste du recrutement cantonal (_____ partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active. _____
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. _____
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *Services Auxiliaires*
14^e Escad. du Train 5^m
30 bat^{on} de ch à pied 2018^{es}

Passé dans la *réserve* de l'armée active le *1^{er} 9^{bre} 1895*

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D' domicile en R. ou sans.
<i>de retour à</i>	<i>St Georges</i>	<i>Isère</i>	<i>1^{er}</i>
<i>"</i>	<i>St-Etienne</i>	<i>"</i>	<i>1^{er}</i>

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1 NOV 1895	1 NOV 1905	1 NOV 1911	1 NOV 1917
			1^{er} OCTOBRE	1^{er} OCTOBRE
				<i>1911</i>

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____
 A accompli une 2^e période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____

Passé dans l'armée territoriale le *1^{er} novembre 1905*
Re-appelé à l'activité pour suite de la M^{re} G^{re} arrivée au camp le 12 août 1914
Mutatus service auxiliaire pour son service de la Cour de Revenu de Paris le 10 avril 1911
Détaché agricole catégorie A à St Georges d'Espéranche le 29 mai 1917. Partit au 30 bat^{on} de ch à pied le 10 novembre 1917
Parti en Allemagne le 4 août 1914

A accompli une période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____
 Libéré du service militaire le *20th 1918*

(1) Le degré d' instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l' instruction du 4 décembre 1839.
 (2) L' instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n' ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la _____ partie de la liste, l' indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e liste, l' indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e liste, l' indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi)